

A la suite des allégations publiées par le média *La Lettre* dans un article du 3 septembre 2025, Tikehau Capital confirme qu'au 30 juin 2025, le fonds de continuation dédié à sa participation dans le groupe Egis disposait d'engagements fermes de souscription pour un montant de 1.070 m€, comme le Groupe l'a annoncé dans son communiqué de presse du 7 juillet 2025¹.

Tikehau Capital a communiqué à l'Autorité des marchés financiers :

- le détail des souscriptions dans le fonds de continuation ;
- les termes et conditions de l'opération relative à ce fonds ; et
- la prise en compte de ces souscriptions ainsi que des termes et conditions de cette opération dans les indicateurs opérationnels extra-comptables au 30 juin 2025 et dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2025, étant précisé que Tikehau Capital a appliqué les méthodes décrites dans son Document d'enregistrement universel 2024² et rappelées dans son Rapport financier semestriel au 30 juin 2025³.

Les informations publiées par Tikehau Capital au 30 juin 2025⁴ et reprises dans l'annexe ci-après tiennent compte de l'ensemble des impacts de l'opération liée au fonds de continuation Egis et donnent toutes les informations nécessaires aux investisseurs.

¹ Le Document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2025 mentionnait le lancement d'un fonds de continuation concernant l'investissement du groupe Tikehau Capital dans le groupe Egis (voir notamment Section 5.4, p. 366).

² Voir notamment p. 347 et suivantes du Document d'enregistrement universel 2024.

³ Voir notamment p.12 et suivantes du Rapport financier semestriel au 30 juin 2025 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 juillet 2025 comportant le rapport des Commissaires aux comptes relatif à l'examen limité de l'information financière semestrielle.

⁴ Voir communiqué de presse du 30 juillet 2025 et Rapport financier semestriel au 30 juin 2025.

ANNEXE

Transcription de l'opération dans les indicateurs opérationnels et comptables :

- Indicateurs opérationnels extra-comptables :

Les indicateurs suivants tiennent compte de l'opération :

- Collecte nette : 4,0 mds€ sur le 1^{er} semestre 2025 ;
- Encours générant des commissions de gestion : 40,8 mds€ au 30 juin 2025 ;
- Encours qui généreront à l'avenir des commissions de gestion : 5,4 mds€ au 30 juin 2025 ;
- Encours ne générant pas de commissions de gestion : 4,8 mds€ au 30 juin 2025.

- Indicateurs comptables :

- L'intéressement à la surperformance (*carried interest*) provenant des différents véhicules d'investissement ayant participé à l'opération initiale est reconnu dans les revenus de l'activité de gestion d'actifs du premier semestre 2025 pour un montant de 7 m€ comme indiqué dans le Rapport financier semestriel 2025, étant entendu qu'aucune commission de gestion au titre du fonds de continuation n'est reconnue dans les comptes consolidés semestriels 2025.
- L'engagement pris par le bilan de Tikehau Capital dans le fonds de continuation (21 m€), tel qu'indiqué dans le rapport financier semestriel 2025, fait partie des engagements hors bilan résumés en note 26 des comptes consolidés semestriels 2025.